

GRAND PRIX SENIORS DE LA BAROUGE

4 au 6 Juillet 2025

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements des épreuves fédérales.

- Article 1 - **Participation** : Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs répondant aux exigences des Règles du Statut d'Amateur, **ayant plus de 50 ans le premier jour de l'épreuve**, c'est-à-dire nés avant le 4 juillet 1975 et répondant à l'ensemble des critères d'inscription. Voir §1.4.4.5 (2. Joueur).
- Article 2 - **Séries, marques de départ et nombre de joueurs** :
- | | |
|--|-----------------------------|
| Une série Dames Index inférieur ou égal à 21.4 | Départs marque Rouge |
| Une série Messieurs Index inférieur ou égal à 18.4 | Départs marque Jaune |
- Le nombre total des engagés sera limité à 72 joueurs (dont 7 wild-cards) comprenant 20 places réservées aux dames. Si le nombre des candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les inscrits seront désignés selon les critères suivants :
- 1/3 des joueurs maximum retenus par la place au Mérite National Amateur (Dames et Messieurs) à la date de clôture des inscriptions.
 - 1/3 des joueurs (+ les places non attribuées par le critère précédent) retenus par la place au Mérite National Seniors (Dames et Messieurs) à la date de clôture des inscriptions.
 - Les places restantes sont attribuées par ordre d'index à la date limite d'inscription.
- Si le quota n'est pas atteint, les places et les wild cards restantes pourront être utilisées pour compléter le Classic Mid-Amateurs qui se déroule le même jour.*
- Article 3 - **Formule de jeu** : 54 Trous Stroke-Play Brut – 18 trous par jour.
- | | |
|-------------------------|--|
| Vendredi 4 Juillet 2025 | 18 trous Stroke-Play |
| Samedi 5 Juillet 2025 | 18 trous Stroke-Play |
| Dimanche 6 Juillet 2025 | 18 trous Stroke-Play, pour les qualifiés qui ont passé le Cut. |
- Article 4 - **Qualification** : après 36 trous, dans chaque série Dames et Messieurs, les 2/3 du champ plus les ex-æquo seront qualifiés pour le dernier tour.
- Article 5 - **Droits d'engagement** : (journée d'entraînement incluse)
- | | |
|--------------------------------|-----------|
| Non-abonnés Golf de La BAROUGE | 110 Euros |
| Abonnés Golf de La BAROUGE | 60 Euros |
- Article 6 - **Clôture des engagements et inscriptions** : le Jeudi 19 Juin 2025 à 18 heures
- Inscription uniquement en ligne** : <https://www.linscription.com/pro/activite-216952>
- Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement
- Sur site www.golfmazamet.fr.
- Article 7 - **Classement et Départage** :
- Classement en brut uniquement sur l'addition des 3 tours. Départage : Play-off « trou par trou » pour la 1ère place des classements généraux de chaque série Dames et Messieurs. Voir § 1.4.4.5 (5. Classement)
- Article 8 - **Prix et récompenses** : (non cumulables)
- | | |
|---|--------------------------------|
| Classements Généraux : Dames : les deux premières | Messieurs : les trois premiers |
|---|--------------------------------|
- Article 9 - **Remise des prix** : Dimanche 6 juillet 2025, 30 minutes après l'arrivée de la dernière partie.

LES DOUBLETTES DE LA BAROUGE

- Article 10 - **PARTICIPATION** : Tous les inscrits au Classic Mid-Amateurs et au Grand Prix Seniors de LA BAROUGE participeront automatiquement aux doublettes.
- Article 11 - **LES DOUBLETTES** : formule de jeu en équipe intégrer dans le Classic et le Grand Prix pour tous les participants.
- FORMULE DE JEU** : Tous les participants composeront librement une équipe de 2 joueurs et/ou joueuses (mixte ou non-mixtes), (mixte Mid-Am avec Sénior ou pas) bref, composition au choix.
- Article 12 - **CLASSEMENT PAR EQUIPES** : pour chacun des 2 premiers tours du Classic et du Grand Prix, le meilleur score par trou de l'équipe sera retenu. **Le Classement final des équipes sera le cumul des meilleurs scores NET par trou sur les 2 premiers tours.** Les éventuels ex-aequo seront départagés sur le cumul des cartes de scores NET de l'équipe sur les 2 jours.
- Article 13 - **PRIX** : les 3 premières équipes les mieux classées en NET seront récompensées.
- Article 14 - **REMISE DES PRIX suivie d'un COKTAIL DINATOIRE** : à l'issue de la 2nd journée le samedi 5 juillet 2025, aux environs de 19h30 offert à tous les participants.